

Les Nouvelles De Chanonat

Journal trimestriel d'information

Bulletin municipal

Mai 2013 n°69



Dans ce numéro,

Informations municipales	2-5
Nouvelles des écoles	6-7
Vie associative	8-11
Informations culturelles	12-13
Informations Générales	13-15
Etat civil	16

Le mot de la municipalité

Chers concitoyens,

Cette agréable saison qu'est le printemps avec ces belles et longues journées ensoleillées, vient nous apporter cet indispensable regain d'enthousiasme dans un monde de plus en plus chaotique et incertain qui procure de vives inquiétudes à la majorité d'entre nous, mais ne nous décourageons pas et envisageons l'avenir avec optimisme.

La qualité de vie dans nos trois villages nous est souvent rapportée comme agréable et reposante dans un environnement rural à deux pas de la ville, sachons apprécier ce privilège à sa juste valeur.

Tout au long de l'année cette qualité de vie est favorisée par l'action des nombreuses associations présentes sur notre commune, qu'elles soient sportives, culturelles, caritatives ou festives. Elles contribuent à l'ambiance de la commune et au bien être des uns et des autres.

Ces associations, dont vous trouverez la liste et le nom de leurs dirigeants à l'intérieur de ce numéro, ont aujourd'hui de grandes difficultés pour recruter de nouveaux adhérents. Le bénévolat serait-il en voie de régression ?

Je crois qu'un sursaut citoyen est indispensable si nous voulons continuer à avoir des villages vivants où la convivialité et la rencontre d'autrui prendront le pas sur l'individualisme et le repli sur soi.

C'est pourtant un véritable bonheur de se retrouver, de se faire de nouveaux amis, de vivre des moments inoubliables à l'organisation d'animations festives, sportives ou tout simplement de loisirs partagés. Chacun de nous peut en retirer une satisfaction personnelle et un enrichissement collectif.

Prenez contact auprès des membres de nos associations communales, je suis certains qu'ils sauront vous communiquer et vous transmettre cet enthousiasme et cette joie qui les animent nous en sommes tous bénéficiaires.

Le Maire

Le Conseil Municipal des Enfants vous parle !

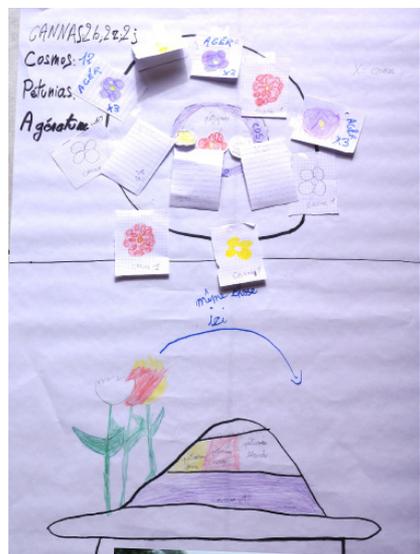


Nous voulons fleurir le parc

Nous avons souhaité planter des fleurs dans notre village afin de le rendre encore plus joli, pour le décorer, faire venir plus de gens et qu'ils se sentent plus décontractés.

Nous avons cherché un endroit et avons finalement choisi le parc de la bibliothèque.

Nous nous sommes rendus sur place avec Philippe de l'équipe des services techniques de la commune (merci Philippe !) afin d'étudier comment nous pourrions fleurir le parc. Nous avons choisi de fleurir l'ancienne fontaine et le long du mur de la bibliothèque. Nous avons préparé la liste des plants et la disposition : nous avons dessiné la fontaine, découpé des fleurs en papier et collé les fleurs dans la fontaine.

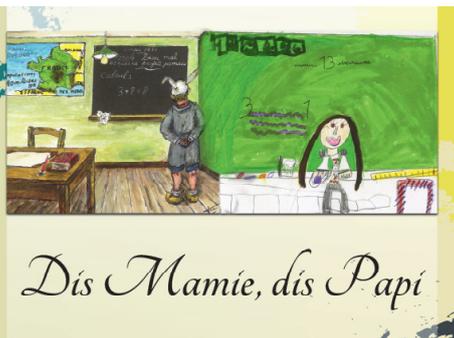


Dis Mamie, dis Papi

L'an dernier, le Conseil Municipal des Enfants a lancé un projet pour aller à la rencontre des personnes âgées de la commune. A notre invitation, nous avons reçu des réponses très émouvantes à partir desquelles nous avons décidé de concevoir un recueil de paroles entre les enfants et les aînés. Les élèves du BTS Imprimerie du lycée de Romagnat ont imprimé les textes et les illustrations au sein de ce recueil que nous vous présenterons dans le cadre de la médiathèque.

L'ensemble des jeunes élus vous inviteront à cette présentation dans le courant de l'automne.

Nous remercions chaleureusement de leur participation, les classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 pour leurs jolis textes et dessins, ainsi que leurs correspondants aînés Jean-Claude, Françoise, Jacques, Jeanne, Régine, Arlette, Josette, Robert et Claudine pour nous avoir livré de riches témoignages du passé, racontés et illustrés.



Dis Mamie, dis Papi

Nous effectuerons les plantations le 11 mai avec l'aide de Philippe puis nous organiserons l'inauguration de la floraison du parc le 15 juin, et nous en profiterons pour inviter nos camarades du CME 2011-2012.

Le respect

L'an dernier, le Conseil Municipal des Enfants a installé sur le Puy de Jussat un panneau parlant du respect de la nature et de l'environnement. Nous regrettons que des personnes mal intentionnées aient détruit ce panneau que nous avons mis beaucoup de temps et d'énergie à construire. Ce projet nous a appris beaucoup de choses sur le respect des personnes, des biens et de la nature. Nous aimerions vraiment qu'il en soit de même pour tout le monde.

Agenda

- CME du 11 mai : plantations au parc de la bibliothèque
- CME du 05 juin : rencontre avec le CME de Chamalières à Chanonat
- CME du 15 juin : inauguration de la floraison du parc
- Automne 2013 : présentation du recueil « Dis Mamie, dis Papi » à la médiathèque

Retrouvez l'actualité du Conseil Municipal des Enfants sur le site internet de la commune de Chanonat :

<http://www.chanonat.fr> à la rubrique Ecoles-Enfance-Jeunes/Conseil municipal des enfants

Mathilde, Annaëlle, Sacha, Valentin, Marc-Antoine, Marceau, Basile, Antonin, Etienne

■ Budget de la Commune.

Le budget a été présenté le 27 mars 2013 au Conseil Municipal qui l'a approuvé à l'unanimité

• Compte administratif 2012

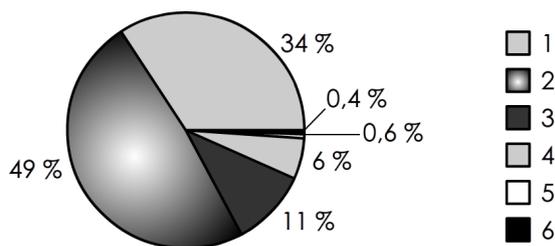
Budget de fonctionnement

Dépenses

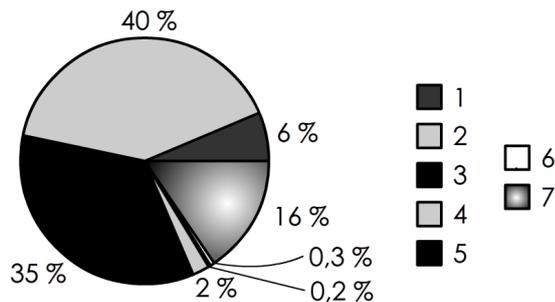
1 - Charges à caractère général	228 515 €
2 - Charges de personnel	325 805 €
3 - Charges de gestion courante	70 577 €
4 - Charges financières	38 052 €
5 - Charges exceptionnelles	3 972 €
6 - Opérations d'ordre	2 679 €
Total	669 600 €

Recettes

1 - Produit des services du domaine	73 567 €
2 - Impôts et taxes	460 144 €
3 - Dotations et participations	397 874 €
4 - Autres produits de gestion courante	24 037 €
5 - Atténuations de charges	1 847 €
6 - Produits exceptionnels	3 861 €
7 - Excédents antérieurs reportés	180 856 €
Total	1 142 186 €



Dépenses



Recettes

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 669 600 € et les recettes à 1 142 186 €, soit un excédent de 472 586 €.

Budget d'investissement

Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	160 229 €
2 - Opérations financières	290 083 €
Total	450 312 €

Recettes

1 - Recettes d'équipement	18 770 €
2 - Opérations financières	342 906 €
Total	361 676 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 450 312 € et les recettes à 361 676 €, soit un déficit de 88 636 €. A ce déficit d'investissement, il faut ajouter un déficit des restants à réaliser reporté sur le budget 2013 de 306 744 €, ce qui fait un déficit global d'investissement de 395 380 €.

L'excédent global de l'exercice (excédent de fonctionnement – déficit d'investissement) s'élève à 77 206 €.

• Budget Primitif 2013

le conseil municipal ne souhaitant pas accentuer le poids de la fiscalité locale, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

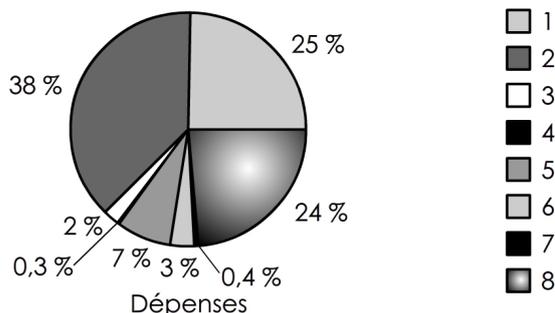
Budget de fonctionnement

Dépenses

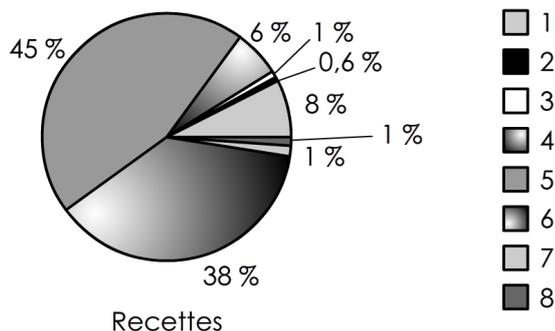
1 - Charges à caractère général	258 650 €
2 - Charges de personnel	397 650 €
3 - Dépenses imprévues	22 223 €
4 - Opérations d'ordre	3 285 €
5 - Charges de gestion courante	78 220 €
6 - Charges financières	33 738 €
7 - Charges exceptionnelles	4 500 €
8 - Virement à la section d'investissement	253 097 €
Total	1 051 363 €

Recettes

1 - Excédents antérieurs reportés	78 432 €
1 - Atténuations de charges	6 000 €
2 - Opérations d'ordre	10 000 €
3 - Produit des services du domaine	63 500 €
4 - Impôts et taxes	471 906 €
5 - Dotations et participations	395 670 €
6 - Autres produits de gestion courante	15 250 €
7 - Produits exceptionnels	10 605 €
Total	1 051 363 €



Dépenses



Recettes

Informations Municipales

Budget d'investissement

Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	941 400 €
2 - Opérations financières	226 650 €
Total	1 168 050 €

Recettes

1 - Recettes d'équipement	290 740 €
2 - Opérations financières	877 310 €
Total	1 168 050 €

Travaux et acquisitions prévus en 2013

Divers travaux de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.

Chanonat

Rénovation de la mairie : réaménagement des bureaux, de la salle des mariages et du conseil, accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Jussat

Aménagement de la place de la Treille.

Varenes

Réfection du chemin des Cours et aménagement du chemin des Riveaux.

Budget d'assainissement

Le budget a été présenté le 27 mars 2013 au Conseil Municipal qui l'a approuvé à l'unanimité,

Compte administratif 2012

Budget de Fonctionnement	
Dépenses	83 436 €
Recettes	218 281 €
Excédent	134 845 €
Budget d'investissement	
Dépenses	14 585 €
Recettes	183 530 €
Excédent	168 945 €

Budget primitif 2013

Budget de Fonctionnement	
Dépenses	245 563 €
Recettes	245 563 €
Budget d'investissement	
Dépenses	197 797 €
Recettes	197 797 €

Budget du CCAS

Le budget a été présenté le 28 mars 2013 à la commission du CCAS qui l'a approuvé à l'unanimité,

Compte administratif 2012

Dépenses	9 014 €
Recettes	11 667 €
Excédent	2 653 €

Budget primitif 2013

Dépenses	10 653 €
Recettes	10 653 €

Réaménagement du chemin des Cours et du chemin des Riveaux à Varenes

Huit entreprises ont présenté une offre pour le réaménagement des chemins des Cours et des Riveaux à Varenes suite à l'annonce officielle parue dans le journal « La Montagne » du lundi 4 février 2013. L'entreprise la mieux placée après ouverture des plis est l'entreprise Chaleix d'Issoire pour un montant de 130 656 € HT. Les travaux sont programmés début septembre (semaine 36) et dureront environ 6 semaines.



■ Réaménagement de la mairie

Le permis de construire vient d'être accepté après quelques difficultés en matière de sécurité. Les zones refuges en cas d'incendie pour les personnes à mobilité réduite (PMR) proposées au 1er dossier n'ont pas obtenu l'aval de la commission de sécurité du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Il a fallu attendre le mois suivant, après le dépôt d'un second dossier pour voir la commission accepter ces aires de refuge en façade nord au premier niveau, sur le parvis de l'escalier de l'entrée actuelle et au second niveau, sur le balcon.

Ces aléas ont retardé la procédure d'appel d'offres auprès des entreprises (14 lots en totalité). L'annonce officielle du marché devrait paraître mi-avril dans le journal local. Les entreprises auront 5 semaines pour présenter une offre. Début mai, la commission « appel d'offres » se réunira pour ouvrir les plis. Dans les quinze jours suivant cette ouverture, la com-

mission de nouveau se réunira pour faire le choix des entreprises après analyses des propositions par le Maître d'Œuvre. Les travaux devraient en principe débuter mi-juin pour une durée de 8 mois environ.

Aujourd'hui les services techniques, le grenier et une partie du second niveau de l'actuelle mairie sont pratiquement déménagés. Reste le 1er niveau qui sera débarrassé au dernier moment pour préserver l'activité administrative le plus longtemps possible. Ces services administratifs seront ensuite transférés au 1er étage de la Maison des Associations pendant la durée des travaux.

Nous profiterons au cours de ce déménagement et pendant la période des travaux, en présence d'un professionnel spécialisé dans l'archivage de documents communaux, pour faire le point sur l'ensemble des dossiers et documents à préserver

■ Le Plan Local d'Urbanisme approuvé

La décision de convertir le POS de la commune en PLU a été prise par délibération le 22 septembre 2009. Lors de sa séance du 27 mars 2013, le conseil municipal approuve le PLU à l'unanimité.

Le fil conducteur

Pendant toute cette procédure le leitmotiv des élus a été de préserver l'identité rurale de la commune. Celle-ci est appréciée de nos administrés pour ses paysages qui tranchent de façon brutale, sachant que quelques kilomètres séparent la commune du centre de la capitale auvergnate.

Les nouveautés par rapport au passé

Au cours des douze dernières années des entités supra communales sont apparues. Le Grand Clermont réfléchissait à 15 ans un projet de territoire en collaboration avec l'ensemble des représentants des communautés de communes appartenant à ce périmètre. De la réflexion est née un document approuvé par l'ensemble des acteurs : « le Schéma de Cohérence Territoriale ». Le SCOT propose un développement harmonieux des zones à urbaniser et l'accueil de nouvelles populations. Le Plan Local Habitat (PLH) de la communauté de communes « Les Cheires » est l'expression de cette démarche. Les documents d'urbanisme des communes sont tenus de respecter les conclusions de ces schémas.

Les remarques

Les observations formulées par les habitants sur le registre d'enquête (21 requêtes) ont toutes été étudiées par la commission communale d'urbanisme de suivi du PLU. Certaines

ont été retenues conformément aux vœux du Commissaire-Enquêteur. Les corrections à la demande des personnes associées (État, Chambre d'Agriculture, Conseil Général, Architecte des Bâtiments de France, Syndicats intercommunaux, etc...) ont toutes été réalisées. Des précisions sur des articles spécifiques au règlement concernant les périmètres de protection des bâtiments inscrits et classés au bourg de Chanonat ont été approfondies et améliorées.

Rappel des grandes dates qui ont marqué la démarche

- 22 septembre 2009 - Prise de décision par délibération en conseil municipal de réviser le POS et de le transformer en PLU.
- 5 janvier 2010 - Désignation par délibération du Cabinet Descoeur pour nous accompagner dans la démarche.
- 20 avril 2010 - Présentation du « Diagnostic » et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable à la population à la salle de temps libre et de loisirs.
- 29 mai 2012 - Présentation/Exposition à la population du projet de PLU, le nouveau zonage et le nouveau règlement à la salle de temps libre et de loisirs.
- 24 juillet 2012 - Vote à l'unanimité de l'Arrêt du projet de PLU par délibération en conseil municipal
- du 10 décembre 2012 au 10 janvier 2013 - Enquête publique avec permanence du Commissaire-Enquêteur en mairie.
- 27 mars 2013 - Approbation à l'unanimité du PLU par délibération en conseil municipal.

■ Organisation future des rythmes scolaires

Après de nombreuses rencontres avec les services de l'éducation nationale, les enseignants, les parents d'élèves et le personnel communal.

Devant l'impossibilité de pouvoir proposer des activités périscolaires de qualité suffisamment bénéfiques aux enfants pour mettre en œuvre ce dispositif, le conseil municipal a décidé de repousser la mise en place des nouveaux rythmes

scolaires, passage de la semaine de 8 demi-journées à la semaine de 9 demi-journées à la rentrée 2014.

Cependant, à titre expérimental, dès que possible nous souhaitons modifier l'organisation de la pause méridienne pour améliorer la qualité de vie des élèves, du personnel communal et des enseignants.



■ Ecole maternelle Gérard Rives

Les deux classes travaillent cette année sur le thème du cirque. Elles se sont rendues à Clermont en décembre pour voir l'exposition au Conseil Général et ont assisté à un spectacle de cirque en salle en janvier à La Roche Blanche.

Pour le carnaval, les enfants ont fabriqué des déguisements de clowns ou de tigres.

La chorale est devenue une activité régulière et très appréciée des enfants. Les parents ont pu écouter quelques chants le jour des vacances fin février.

Un moniteur de lutte diplômé est venu animer quatre séances d'initiation à la lutte dans la salle de jeux dans le mois de février.

Tous les élèves profitent des prêts d'albums à la bibliothèque municipale, mais aussi d'animations proposées par les bénévoles. Les enseignantes tiennent à les remercier vivement.

Un professionnel du SICTOM va proposer aux enfants une animation sur les déchets et leur tri.

Un danseur-chorégraphe a commencé un cycle de séances de danse dès le mois de mars. Il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire pour terminer par une matinée portes ouvertes le lundi 1er juillet.

Au mois de mars, les élèves vont voir une sélection de courts métrages à Saint Amant Tallende à l'initiative de l'association « Imagine ».

Les dates des inscriptions pour la rentrée 2013 seront les suivantes. Elles concernent tous les enfants nés en 2010. Si votre enfant vient d'une autre école pensez à vous munir du certificat de radiation.

Jeudi 11 avril 2013 de 16h30 à 18h30

Mardi 16 avril de 16h30 à 17h30

Jeudi 18 avril de 16h30 à 18h30

Samedi 20 avril de 10h à 12h

ou sur rendez-vous tél : 04.73.78.26.98



■ Ecole Élémentaire

Vous pouvez consulter régulièrement le site de l'école afin de vous tenir informé des ses activités, de ses projets. Le site permet aussi d'avoir des informations pratiques (inscription, calendrier scolaire, N° de téléphone pour contacter l'école, etc . etc.)

Son adresse : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630341D/>



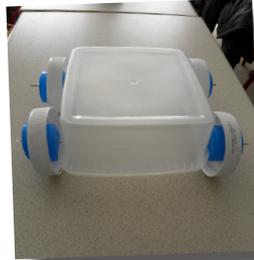
Visite à la bibliothèque



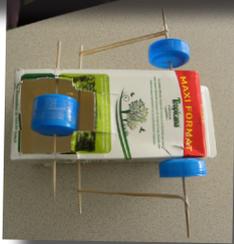
Sortie EPS à l'Arténium de Ceyrat : initiation au tennis de table et acro-gym



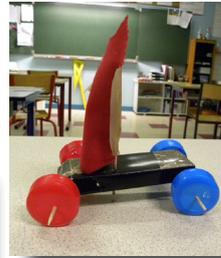
Echange ville-campagne travail sur maquette afin de reconstituer un village.



Les premiers prototypes de véhicules conçus entièrement par les élèves (projet Eurêkart)



Les jeunes conseillers municipaux présents aux vœux du maire



Refondation, Réforme, Réhabilitation

Le grand sujet qui occupe actuellement élus, employées municipales, enseignant(e)s et parents est la réforme des rythmes scolaires à l'école maternelle et élémentaire, qui s'inscrit dans un texte beaucoup plus large intitulé « la refondation de l'école » : applicable dès septembre 2013 avec dérogation possible pour septembre 2014, après avis du DASEN*.

Il est évident que l'organisation actuelle sur 4 jours de classe n'est pas satisfaisante. M. Darcos ministre de l'Éducation nationale pendant la présidence de Nicolas Sarkozy a pris la liberté, sans grande concertation, de rythmer la semaine scolaire sur 4 jours avec un programme qui s'est étoffé simultanément. Peut-être était-ce pour favoriser une élite et « séparer ainsi le bon grain de l'ivraie » ??

Depuis des années, les chrono-biologistes, sans le conseil des offices de tourisme, défendent une autre organisation : 7 semaines de classe, 2 semaines de repos, des journées de classe moins longues mais plus nombreuses, voire même un raccourcissement des vacances d'été, voire maintenir deux ou trois zones de janvier à juillet. (NB : Les mois de juillet et août ne sont pas payés aux enseignants, leur salaire est annualisé sur la base cumulée de 10 mois.)

À ce jour, M. Peillon actuel ministre de l'Éducation nationale, compte défendre sa réforme afin de corriger les conséquences négatives de 5 à 10 ans de politique de destruction de l'École en France : recréer des emplois d'enseignants, remettre sur pied leur formation qui a été pratiquement supprimée, corriger la grille des programmes...

Rentrée septembre 2013 : Inscriptions des élèves à l'école élémentaire

Le directeur, Bonnefont Bruno, se tient à votre disposition aux jours et heures mentionnées ci-dessous.

Pour inscrire votre (vos) enfant (s), vous devez vous munir :

- 1- du livret de famille
- 2- du carnet de santé
- 3- d'un justificatif de domicile
- 4- Pour avoir une fiche de renseignements et la remplir, consulter le site de l'école :

<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630341D/> (rubrique : Infos pratiques puis formalités pour inscription)

Sur notre commune, de nombreuses réunions bilatérales ont déjà eu lieu : élus et enseignants, élus et personnel communal. Le conseil d'école du jeudi 14 mars va permettre à toutes les parties engagées (élus, enseignants, personnel communal et parents d'élèves), de faire le point, de définir le réalisable avec comme premier souci : améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

Pourquoi laisser perdurer une situation non satisfaisante ?

Il faut certes changer les horaires, mais modifier aussi les contenus tant pour les heures d'enseignement que pour les temps périscolaires (garderie, cantine).

Les familles verront leur organisation hebdomadaire changée, les enseignants et le personnel communal aussi. Le budget de fonctionnement de l'école risque de connaître quelques augmentations. La vigilance des élus est entière. Le gouvernement prévoit, la première année, une aide pour les communes les moins aisées.

Il est dommage que notre ministre n'ait pas profité de cette réforme pour maintenir l'école maternelle sur 4 jours. Les enseignant(e)s, alors libres de leurs élèves lors de la neuvième demi-journée auraient pu intervenir en surnombre dans les classes élémentaires. Est-il normal qu'un enfant de 3 ans ait le même nombre d'heures qu'un élève de CM2 (10 ou 11 ans) ?

Au moment où vous lirez ces lignes, le délai de réflexion du Conseil municipal sera consommé, une décision aura sans aucun doute été prise. Affaire à suivre...

*DASEN : Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, titre et fonction remplaçant ceux d'Inspecteur d'Académie (IA).

Elles auront lieu les vendredis 17 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin et 21 juin de 17H30 à 18H30.

et les samedis 11 mai, 18 mai, 8 juin et 22 juin de 10H à 11H30,

dans l'ancien bâtiment, premier étage, bureau du directeur.

Pour les élèves scolarisés actuellement en GS sur la commune, je serais heureux de recevoir les parents pour confirmer l'inscription de leur enfant et mettre à jour la fiche de renseignements. Inscriptions à d'autres dates : tél 04 73 87 58 04 ou 06 74 47 55 37

Les associations de la commune

LES AMIS DE L'AUZON
Michèle FERNANDEZ
12 rue derrière les Murs
63450 CHANONAT
04 73 78 24 45

AMICALE DES HABITANTS DE JUSSAT
Michel FAVIER
8 rue Saint Jullien - JUSSAT
63450 CHANONAT
04 73 87 50 58

SOCIETE DE PETANQUE
Christophe COUSSY
1 allée des Cytisiers
63450 CHANONAT
04 73 78 33 47

LES BOUCHONS D'AMOUR
Gérard MOULIN
9 rue de la Fondette
63450 CHANONAT
04 73 79 49 57

ARTS PLASTIQUES
Julia FLAYAC
5 rue Derrière les Murs
63450 CHANONAT
07 86 94 18 03

LUTTE
Eric TUR
8 rue Saint Pierre
63450 CHANONAT
04 73 84 52 68

CHAMP LIBRE
Roland COGNET
9 place de l'église - Jussat
63450 CHANONAT
04 73 79 42 55

COMITE DES FETES
Annie KHALED
23 allée des Marronniers
63450 SAINT AMANT TALLENDE
06 71 39 79 13

SOCIETE DE PECHE LA CHANONATOISE
Henri LAVERAN
Route des Chevaliers de Malte
63450 CHANONAT

RIZOLLE ENVIRONNEMENT SANTE
Bernard TREUILLET
28 route d'Opme - Jussat
63450 CHANONAT
04 73 87 50 88

CHANONAT TENNIS CLUB
Didier BOURDIN
20 chemin du Pont du Batin
63450 CHANONAT
04 73 87 52 74

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG
Martine PROUST
2 chemin des Roussilles - JUSSAT
63450 CHANONAT
04 73 79 44 44

BIBLIOTHEQUE
Brigitte BLACHERE
15 rue Jean de Châteauneuf
63450 CHANONAT
04 73 78 21 51

CHANONAT FOOTBALL CLUB :
Valérie DE LA ROSA
4 route des Chevaliers de Malte
63450 CHANONAT
04 73 87 52 78

ART CULTURE ET PATRIMOINE
Claudie BALLY
74 rue Beau Soleil
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 19 14 04

TOUS POUR UN SOURIRE
DE ARAUJO Fernando
14 rue Notre Dame de l'Arbre
63450 CHANONAT
06 61 77 74 01

SOCIETE DE CHASSE
Roger BATISSE
Route de la Roche Blanche
63450 CHANONAT
06 64 53 11 02

AIDE AUX DEVOIRS
Emmanuelle DUMOND
4 chemin du Bouc - Jussat
63450 CHANONAT
04 73 34 84 31

Comité des fêtes

Tout d'abord nous remercions les personnes présentes au bal annuel de la Saint Valentin, cette soirée c'est bien passée et tout le monde c'est bien amusé pour notre plus grand plaisir, merci encore.

Nous tenons à sensibiliser la population de la commune de CHANONAT sur la pérennité des associations au sein de notre beau village. Et oui, nous nous apercevons que les manifestations organisées n'attirent pas le monde escompté, alors peut-être est ce du au fait de la crise, ou simplement que nous n'attirons pas assez votre attention. Dans tous les cas nous sommes à l'écoute de vos attentes pour les manifestations à venir et comptons sur votre présence pour la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu :

- Le samedi 25 mai à 10 h 30 à la Maison des Associations

Si quelques personnes tiennent à s'investir au sein du comité des fêtes, nous serons heureux de les accueillir avec leurs idées, sachant que pour organiser une manifestation, il faut un minimum de personnes et plus nous avançons, plus notre effectif diminue.

Nous n'avons pas envie de baisser les bras, mais si vous ne voulez pas que CHANONAT devienne une cité dortoir, réagissez.

Nous vous demandons de réfléchir car nous aimerions tant vous combler par nos festivités telles qu'elles soient, y compris celles à venir, du moins nous l'ESPERONS de tout cœur à savoir que nous aimons notre village.

Merci

■ Association des Parents d'Elèves de Chanonat - Varennes- Jussat

L'association des Parents d'Elèves de CHANONAT- VARENNES- JUSSAT, a été créée en octobre 2012, afin d'encadrer l'aide aux devoirs des enfants scolarisés.

Cette aide aux devoirs, véritable attente des parents, est possible grâce aux bénévoles (Mmes Duchamps, Desplats et Roussel), que nous remercions vivement pour leur dévouement, disponibilité et efficacité.

Un point d'étape a été fait en présence de M. Pezant (M. le Maire), Mme Mercier (conseillère municipale), Bruno Bonnefont (directeur d'école), Emmanuelle Dumond (présidente de l'association), Fernando De Araujo (trésorier), Sandrine Arnaud (secrétaire), et les enfants (voir photo). Le résultat est très positif. Les enfants, (et les parents!!) sont ravis, ainsi que les bénévoles. L'activité se passe dans une très bonne ambiance de travail et de sérénité.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des bénévoles vous serez les bienvenus. N'hésitez donc pas à nous contacter.

L'association a aussi pour but d'organiser, diverses animations pour les élèves de l'Ecole. Le samedi 23 mars après le défilé du carnaval organisé par l'école élémentaire, l'association propose aux enfants une boum pour les enfants à partir de 17h00 et un repas pour les parents à partir de 19H00. Nous comptons sur votre présence à cette manifestation.

L'association CVJ se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nos coordonnées: Association CVJ- 4 Chemin du Bouc- Jussat- 63450 CHANONAT
cvj.asparents@orange.fr



■ Les Amis de l'Azon

L'année 2013 a bien commencé avec la réunion du bureau et de la galette le 11 janvier.

Le bureau reste inchangé avec Mme Fernandez, Présidente et 38 adhérents.

Le 9 février, la chorale Chantopme est venue à Chanonat avec un nouveau répertoire. Beaucoup de monde ce qui a permis de remettre un chèque à l'association Tous pour un sourire.

Des projets de voyages pour le premier semestre. Les personnes intéressées peuvent nous contacter ou venir au club le vendredi de 14 heures à 18 heures.

Cette année, le club a décidé de tricoter des couvertures pour un association de Clermont. Les personnes ayant des restes de pelotes de laine dont elles ne se servent pas, peuvent nous les faire parvenir. Merci d'avance.

■ Association pour le don du sang bénévole, secteur de Chanonat

L'Etablissement français du sang s'inquiète et veut anticiper la baisse des réserves en lançant une campagne nationale auprès des étudiants. Comme chaque année en période de vacances scolaires et en présence de nombreux virus les prélèvements diminuent. A croire que Chanonat n'a pas échappé à ces mauvaises conditions car lors de notre dernière collecte nous avons comptabilisé seulement 37 poches soit une baisse de 25% par rapport aux années précédentes. En espérant que les futures collectes soient plus riches nous vous rappelons les prochaines dates.

- Mercredi 20 mars au foyer rural d'Aydat de 16h30 à 19h30.
- Mardi 23 avril à la salle des fêtes de Saulzet Le Froid de 8h30 à 11h30.
- Jeudi 25 avril à la salle des fêtes de Tallende de 16h30 à 19h30.
- Lundi 17 juin à la salle des loisirs du Crest de 16h30 à 19h30.
- Mardi 9 juillet à la salle des fêtes de Saint-Sandoux de 16h30 à 19h30.
- Mercredi 14 aout au foyer rural de Courmols de 16h30 à 19h30.
- Mercredi 21 aout salle Durif à St-Amant-Tallende de 16h30 à 19h30.
- Jeudi 24 octobre à la Grange de Mai à St-Saturnin de 16h30 à 19h30.
- Collectes évènementielles : le 13 mars au Stade Marcel Michelin, le 15 mai Place de Jaude, le 14 juin au Stade Leclanché, le 16 août à Billom et le 5 septembre à Polydôme.

Les bouchons d'amour

L'association a pris un nouvel essor. En effet la récolte qui se faisait à la Sauvetat chez Monique Jung continue bien évidemment, mais le stockage se fait à Chanonat dans un dépôt à l'abri des intempéries.



Ce partage des tâches avec Mme Jung permet de récolter plus de bouchons grâce bien sûr à la bonne volonté de vous tous et d'être plus disponible pour faire le ramassage dans nos points de collecte et de prospection.

Ce travail de nous tous a été récompensé le 11 octobre 2012 avec l'attribution d'un chèque de 2 000 € à un jeune handicapé.

Merci de continuer à penser qu'un petit bouchon que vous mettez de côté peut soulager le malheur d'une personne dans le besoin essentiel.

Un grand merci aussi à tous ceux qui nous aident sur la commune :

Mme et M. Michel Favier, les écoles de Chanonat, Nathalie (Boulangerie), Hervé Moulin, Richard Dupouyet et tous les autres

(Pour info le dépôt de Chanonat a récolté en 1 mois ½, 2 tonnes de bouchons)

La Chanonatoise



La société de pêche « La chanonatoise » a tenu son assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la Maison des Associations à Chanonat (puy de Dôme) le Dimanche 24 février 2013 sur convocation individuelle adressée par le Président de l'association, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu moral 2012,
- Compte-rendu financier 2012
- Prévisions 2013,
- Election du bureau,
- Questions diverses,
- Distribution des cartes.

Monsieur le président remercie monsieur le Maire et les 38 membres pour leur présence aux travaux de cette assemblée générale.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande une minute de silence en mémoire de Messieurs Gérard Labonne, Henry Gauthier (ancien Président), Pierre Oleon (doyen) et Jean Claude Albert pour les nombreux services rendus à la Société, disparus au cours de l'année 2012.

Compte -rendu moral 2012

A- AUZON

Les activités ont été les suivantes :

- 9 mars : lâcher de 50 kg de truites fario sur tout le parcours,
- 10 mars : ouverture,
- début avril : réception et lâcher d'alevins de souche sauvage au ruisseau de Nadaillat, fournis par le Conseil Général et la pisciculture fédérale de Besse en présence de Messieurs Vissac, Constanty et Philippon,
- 28 mai : lâcher de truites dans l'Auzon (reliquat de la journée pêche),

Il n'y a pas eu de pollution importante signalée au cours de cette année 2011.

B-Etang de la prairie

- Commande 2012 de 50 kg de carpes, 50 kg de gardons, 10 kg de goujons, 10 kg de tanches, qui a été livrée et lâchée le 21 février 2013,
- Début avril : implantation d'un emplacement pour personnes handicapées moteur dont le coût s'est élevée à 580 €,
- 7 avril : ouverture,
- 24 mai : une branche maîtresse d'un bouleau est tombée et a endommagé la clôture de M. Laurent Lefaure qui l'a réparée. La décision est prise d'ététer toute la rangée de bouleaux par une entreprise spécialisée. Ce travail a été effectué début 2013 pour un montant de 700 €,
- 26 mai : nettoyage de printemps du béal de Flore et des abords de l'étang avec la participation des services techniques communaux,
- Fin septembre : Mr Gabriel Constanty a épandu du « COLMAGEL », produit qui permet de colmater les fuites par infiltrations qui étaient constatées sur le grand et le petit étang. Dans le même temps il a procédé au débouchage du « moine », qui permet d'évacuer le trop plein de l'étang. Cette action doit être effectuée deux fois par an pour éliminer l'excédent de sable qui s'accumule à la bouche de vidange.
- 8 décembre : nettoyage d'automne du béal.

C-Réunions et rencontres

- 16 mai : réunion du bureau pour la préparation de la journée de la fête de la pêche,
- 27 mai : Fête de la Pêche à l'étang de la prairie qui a réuni un grand nombre de pêcheurs amateurs qui ont tous pu repartir avec leurs truites. Les « rescapées » ont rejoint comme prévu l'Auzon le lundi matin après la vidange. Nous remercions tous les participants qui ont contribué au succès de cette journée,
- 18 juin : réunion du bureau pour l'organisation et la répartition des tâches pour le concours de pêche,

- d) 23 juin : concours de pêche à l'étang de la Prairie.
Le bureau déplore la faible participation une nouvelle fois. 9 adultes et 2 enfants, malgré un temps propice. Monsieur le président donne les résultats des classements de cette journée :
catégorie enfants : 1er Antoine Védrine avec 560 points, 2ème : Valentin Labonne avec 469 points.
catégorie adultes : 1er : Gérard Védrine avec 1570 points, 2ème : Ludovic Constanty avec 943 points.
Il n'y avait pas de concurrentes féminines.
- e) Janvier 2013 : M. le Maire a réuni les responsables des différentes associations afin d'établir un calendrier des festivités 2013.
Le compte-rendu moral est approuvé à l'unanimité.

D- Compte- Rendu financier 2012

Jean Claude Vaux, trésorier, présente les comptes de résultats 2012 :

- a) 31 pêcheurs au ruisseau et 70 à l'étang se sont inscrits,
b) Pour le ruisseau, les recettes sont de 1386.41 €, les dépenses de 1320.69 €, soit un résultat positif de 65.72 € (résultat 2011 : 165.70 €),
c) Pour l'étang, les recettes sont de 3420.42 €, les dépenses de 2130.33 €, soit un résultat positif de 1290.09 € (résultat 2011 : 1076.025€),
d) Le total de la trésorerie est de 15979.43 €.
Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

E- Prévisions 2013

Les activités prévues en 2013 sont les suivantes :

- a) janvier : commande des alevins à la pisciculture de Besse : souche sauvage,
b) Vendredi 8 mars : lâcher de 50 kg de truites Fario, rendez-vous à 18h00 au Pont du CREST,
c) Samedi 9 mars : ouverture de la pêche à l'AUZON,
d) Samedi 6 avril : ouverture de la pêche à l'étang de la Prairie,
e) Samedi 18 mai : nettoyage des abords et du béal,
f) Dimanche 19 mai: fête de la pêche à l'étang de la prairie (Dimanche de Pentecôte),
g) Samedi 29 juin : concours de pêche à l'étang de la prairie,
h) Samedi 30 novembre ; nettoyage d'automne du béal .
i) Prévoir au cours de l'année la restauration de la clôture le long du chemin qui longe l'étang.

Le Président rappelle que :

- la prise des truites est limitée à 6 par jour, et la taille minimum est de 20 cm,
- les cartes d'invitations pour l'étang doivent être mises dans la boîte sur le panneau d'entrée prévue à cet effet avant de commencer à pêcher,
- le stationnement est interdit sur la digue sauf pour le service technique'
- la chasse est interdite aux abords de l'étang.

Election du Bureau

Le Président signale qu'il ne sera pas candidat, décision prise et reportée depuis 2 ans, mais qui cette fois est irrévocable. Il est membre du bureau avec la fonction de garde en 1981 (32 ans), il prend la fonction de trésorier en 1984 et occupe le poste de Président depuis 1989 (24 ans).

Mr Jean Claude Vaux, actuellement trésorier, ne se représente pas également.

Il demande s'il y a de nouveaux candidats. M. Xavier Bernard est d'accord pour rentrer au bureau. Il propose de passer au vote

Les candidats suivants :

Messieurs Xavier Bernard
Stéphane Cohendy
Ludovic Constanty
Emile Faure
Michel Gonzalez
Henri Laveran
Jean Paul Philippon
Jean Claude Roussel
Paul Secques
Gérard Vissac

Gabriel Constanty Garde

Frédéric Rachado Garde

Sont élus à l'unanimité.

Une réunion du bureau aura lieu Jeudi 28 février pour procéder à l'élection aux différentes fonctions au sein du bureau

F- Questions Diverses

Prix des cartes :

Suite à la présentation des comptes, l'assemblée décide de reconduire les prix des cartes pour le ruisseau à 20 € et pour l'étang à 16 € comme l'an dernier. Le prix des invitations reste à 5.00 € à la journée.

Monsieur Vaux rappelle que le droit d'entrée pour l'étang est de 230 € et 160 € pour les jeunes de 18 ans (article 6).

Plus aucune question n'étant posée, le Président propose de passer à la distribution des cartes en précisant qu'il y aura une deuxième distribution dans cette salle dimanche 3 mars de 11 h à midi.

Cette assemblée a été suivie d'un repas entre pêcheurs et non pêcheurs au restaurant

« L'HOSTELLERIE de la POSTE » à CEYRAT qui a réuni 26 convives.

Nouveau bureau à la « CHANONATOISE »

Les membres du bureau ont élus Jeudi 28 février les personnes chargées de l'administration de l'association :

Président : Henri Laveran,

Président d'honneur : Bernard Theillon,

Vice-président : Xavier Bernard,

Trésorier : Jean Claude Roussel,

Secrétaire : Jean Paul Philippon,

Membres : Stéphane Cohendy, Ludovic Constanty, Emile Faure, Michel Gonzalez, Paul Secques, Gérard Vissac,

Gardes : Gabriel Constanty, Frédéric Rachado.



■ Commission Culture

Les musicales 2013

Comme chaque année la Commission Culture vous propose une soirée musicale

Samedi 29 juin 19h30 place Delille

Cette soirée sera animée par le groupe de musique populaire brésilienne « BOSSA FRANCESA », composé de quatre musiciens qui interpréteront une musique riche d'histoires et de cultures du Brésil ainsi que des chansons issues de grands auteurs brésiliens aux couleurs Samba, Samba-Reggae, Baião, Forró et Pagode.



■ Champ libre : Les entretiens de la Chapelle

Chapelle N.D de l'arbre, Chanonat

Présentation d'un thème suivi d'un débat qui se poursuivra de façon plus libre en partageant un casse croutecasse-croute tiré du sac de chacun.

Enseigner l'art, un partage d'expérience :

Vendredi 12 Avril 2013, 20h00

Par Roland Cognet

Artiste: sculpture, gravure dessin

Enseignant sculpture Ecole d'art de Clermont Ferrand (E.S.A.C.M.)



« L'idée d'amener la personne avec qui je travaille à retrouver une confiance indispensable, lui donner les moyens permettant d'acquérir une méthode appropriée à son projet ou à son objectif, me semble essentielle; utiliser la motivation pour agrandir ainsi la capacité de travail et acquérir une grande ouverture et curiosité sur l'histoire de l'art et les œuvres historiques et contemporaines est complémentaire.

Un équilibre entre bienveillance et exigence

peut se mettre alors en place dans le profit de l'élève ou de l'étudiant.

Le sujet sera abordé à travers différents exemples liés à des expériences et contextes pédagogiques. »

La traque de l'intime :

Vendredi 24 mai 2013, 20h00

Par Pierre Culleron

L'intime ce superlatif latin signifiant « le plus en dedans » est souvent défini comme étant ce qu'on n'aborde pas en public. S'il est malséant de livrer son intimité au premier venu, il est étrangement, socialement permis, d'en partager une part, à définir, avec des êtres choisis. On pense à la phrase de Desproges : « On peut rire de tout mais pas avec n'importe qui ». Avec qui et comment partager l'intime... quelle est sa fonction... quel risque prend-ton...

Le mécanisme de l'intime se joue dans une bascule nature/culture et peut être considéré comme un système de porosité qui régule le rapport à l'autre.



Informations Culturelles

Tropisme(s) 4

L'association Champ Libre en partenariat avec la mairie de Chanonat et le soutien de la direction des affaires culturelles d'Auvergne (DRAC) propose pour sa quatrième édition : TROPISME (S) du 15 au 23 juin 2013, exposition/parcours d'art contemporain dans l'ensemble du bourg de Chanonat : Pôle culture (ancien jardin de la cure), jardin de particulier, chapelle N.D de l'Arbre, centre Bourg.

Cette exposition est l'occasion pour les visiteurs de découvrir ou de redécouvrir le village, en dialogue avec les œuvres de 6 jeunes artistes diplômés de l'école supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) de 2012. Seront présentés les œuvres de : Hugo Livet (dessins et sculptures), Yee Un Min (sculpture), Clément Murin (sculpture), Anna Danilo (peinture), Pierre Bechon (installation performance) et Laure Jazeix (installation et performance).

Espaces d'expositions ouvert samedi / dimanche de 14h30 à 18h30

Sur rendez vous en semaine au 0637069977 ou champlibrechanonat@gmail.com

Samedi 15 juin à partir de 19h Vernissage de Tropisme suivi d'un pique nique et de concerts de Jazz.

L'association Champ libre vous propose une nouvelle formule originale et conviviale cette année pour le vernissage de Tropisme(s): ouvert à tous, l'inauguration de l'exposition se déroulera samedi 15 juin 2013 à 19h dans le jardin du Pole culture (ancienne cure centre bourg) en présence des artistes. Champ libre vous propose pour la suite du programme d'apporter votre pique nique à savourer ensemble, dans ce magnifique jardin et de poursuivre la soirée par un ensemble de concerts de jazz sur les bords de L'Auzon avec la complicité du Jazz club de Clermont-Ferrand. Au programme de cette soirée : Xavier Denis (guitare), Clément Renaudie



(saxophone), David Fontaine (basse), et Vincent Beaufort (batterie)(Participation au concert à l'appréciation de chacun).

Pour plus de renseignements : champlibrechanonat@gmail.com

Informations Générales

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30

L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h
et mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05

Fax : 04 73 87 54 17

E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr

Et n'oubliez pas de consulter le site : www-chanonat.fr

Tri sélectif

Pour connaître les jours de passage d'enlèvement du contenu des bacs jaunes, rendez vous sur notre site internet www.chanonat.fr au chapitre « infos pratiques » à la rubrique « déchets », vous trouverez l'ensemble des calendriers en format PDF sur les 3 bourgs.

Bacs individuels OM + Tri sélectif

Nous rappelons que les bacs individuels doivent être sortis la veille du passage du camion et ramasser le jour même.

Bacs collectifs

Les bacs collectifs dans un secteur sont attribués à des foyers ciblés ou des foyers ayant fait le choix du tout collectif. Ces foyers sont excédés de voir des personnes utiliser ces bacs alors que celles-ci sont équipées de bacs individuels.

Autorisation de sortie de territoire

A partir du 1er janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire sont supprimées.

Un mineur français pourra désormais franchir les frontières muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa

seule carte nationale d'identité en cours de validité, s'il circule dans l'union Européenne, en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin ou le Saint-Siège.

Informations Générales

Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez au recensement militaire. Le recensement militaire donne des droits. Il est indispensable pour la plupart des examens et concours, du permis de conduire au BEPC ou au Bac. Il permet aussi de s'inscrire sur les listes électorales.

Sont concernés tous les garçons et les filles de nationalité française ayant 16 ans à partir de leur date d'anniversaire et jusqu'à leur 25^{ème} année. S'adresser à la mairie. Vous munir d'une carte d'identité, d'un livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Le « Transport à la Demande » au départ de Opme ou de Saulzet-le-Chaud

Chanonatois, Jussatois, Varennais au départ de Opme ou de Saulzet-le-Chaud vous avez la possibilité de prendre les transports en commun avec un ticket T2C pour vous rendre dans la capitale auvergnate. Pour cela il vous suffit d'adhérer au dispositif « le Transport à la demande » auprès de Moovicité, antenne de la T2C.

Ce service est accessible à toute personne. Le terminus se situe « place d'Armes à Beaumont » où les horaires sont organisés en correspondance avec la ligne N° 12 des transports en commun Clermontois. Il fonctionne toute l'année sur réservation du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Pour réserver, vous composez le N° Azur 08 10 630 063 (prix d'un appel local), de 7 h 00 à 18 h 30 sans interruption du

lundi au samedi (sauf jours fériés), au plus tard la veille pour le lendemain pour un horaire avant 14 h 00 ou le matin avant 12 h 00 pour un horaire après 16 h 00.

La seule contrainte, si l'on peut appeler cela une contrainte est de prendre son véhicule ou de se faire véhiculer pour se rendre en ces lieux de desserte. Aussi à Opme comme à Saulzet-le-Chaud vous avez la possibilité de stationner votre véhicule tout près des points de départ des bus.

Pour plus de renseignements sur les itinéraires, les tarifs et les horaires vous pouvez toujours contacter « Infolignes » au 04 73 28 70 00 ou encore vous rendre sur le site internet www.t2c.fr. A titre d'indication, les horaires ci-dessous sont valables jusqu'au 30 juin 2013.

de ROMAGNAT Château d'Opme vers BEAUMONT Pl. d'Armes du lundi au vendredi							
	ROMAGNAT Château d'Opme	Maison pour Tous	Saulzet Bourg	Saulzet École	BEAUMONT Pl. d'Armes Arrivée du TAD	BEAUMONT Pl. d'Armes Départ Ligne 12	Ballaivilliers Ligne 12
	07.15	07.16	07.18	07.19	07.26	07.30	07.42
	08.00	08.01	08.03	08.04	08.11	08.16	08.29
	08.48	08.49	08.51	08.52	08.59	09.03	09.13
m	13.15	13.16	13.18	13.19	13.26	13.35	13.45
	17.15	17.16	17.18	17.19	17.26	17.33	17.46
d	Départ assuré de Delille Salford (arrêt ligne 3 direction ROMAGNAT Gergovia). Ne dessert pas Delille Montlosier.						
m	Circule uniquement le mercredi						

de BEAUMONT Pl. d'Armes vers ROMAGNAT Château d'Opme du lundi au vendredi							
	Delille Montlosier Ligne 12	Ballaivilliers Ligne 12	BEAUMONT Pl. d'Armes Arrivée Ligne 12	BEAUMONT Pl. d'Armes Départ du TAD	Saulzet École	Saulzet Bourg	Maison pour Tous
	07.04	07.07	07.16	07.30	07.37	07.38	07.40
vd	07.12	07.15	07.24	07.30	07.37	07.38	07.40
	07.52	07.56	08.06	08.15	08.22	08.23	08.26
m	12.32	12.36	12.45	12.47	12.54	12.55	12.58
	16.17	16.22	16.34	16.37	16.44	16.45	16.47
	17.26	17.32	17.46	17.49	17.56	17.57	17.59
	18.24	18.29	18.40	18.43	18.50	18.51	18.53
v	Ne circule pas pendant les vacances scolaires.						

de ROMAGNAT Château d'Opme vers BEAUMONT Pl. d'Armes le samedi							
	ROMAGNAT Château d'Opme	Maison pour Tous	Saulzet Bourg	Saulzet École	BEAUMONT Pl. d'Armes Arrivée du TAD	BEAUMONT Pl. d'Armes Départ Ligne 12	Ballaivilliers Ligne 12
	07.15	07.16	07.18	07.19	07.26	07.29	07.38
	07.51	07.52	07.54	07.55	08.02	08.05	08.13
	08.40	08.41	08.43	08.44	08.51	08.56	09.05
	13.15	13.16	13.18	13.19	13.26	13.31	13.40
	17.15	17.16	17.18	17.19	17.26	17.36	17.45

de BEAUMONT Pl. d'Armes vers ROMAGNAT Château d'Opme le samedi							
	Delille Montlosier Ligne 12	Ballaivilliers Ligne 12	BEAUMONT Pl. d'Armes Arrivée Ligne 12	BEAUMONT Pl. d'Armes Départ du TAD	Saulzet École	Saulzet Bourg	Maison pour Tous
	07.20	07.23	07.31	07.35	07.42	07.43	07.45
	07.52	07.55	08.03	08.06	08.13	08.14	08.16
	12.22	12.26	12.35	12.37	12.44	12.45	12.47
	16.30	16.35	16.45	16.48	16.55	16.56	16.58
	17.34	17.39	17.48	17.50	17.57	17.58	18.00
	18.38	18.43	18.52	18.55	19.02	19.03	19.05

Informations Générales

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Ce service « petite enfance » gratuit a une mission d'orientation et d'information des familles et des assistant/es maternelles agréé/es du Territoire dans un principe de neutralité.

Il est proposé et financé par la Communauté de Communes des Cheires et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.).

Il est animé par une professionnelle de la petite enfance, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

Pour les assistantes maternelles ou futures assistantes maternelles ou gardes à domicile, le relais a pour mission :

- D'informer sur le cadre administratif et juridique de la profession : informations sur l'agrément, le statut, la formation initiale et continue...
- La mise en relation avec les familles : offre d'accueil, disponibilités...
- L'accompagnement dans la pratique professionnelle leur permettant :
 - de sortir de l'isolement professionnel en échangeant avec d'autres assistantes maternelles ou professionnelle petite enfance,
 - de participer à des activités de découverte, d'éveil et de socialisation avec les enfants qu'elles accueillent
 - de recevoir des informations sur le développement, l'éveil et l'accueil du jeune enfant

Pour les enfants, le relais propose :

- Un lieu de rencontre et de socialisation progressive et en douceur
- Un lieu de découverte et de proposition d'activités d'éveil et d'activités culturelles

Pour les parents ou futurs parents le relais permet :

- l'échange et l'écoute dans le cadre de la recherche et de l'embauche d'une assistante maternelle agréée
- la transmission d'informations sur les démarches administratives et sur la fonction d'employeur (CAF PAJEMPLOI, contrat de travail...)

Des réunions d'informations liées à la petite enfance ou à la profession sont proposées régulièrement.

Les horaires du relais :

Les ateliers sont ouverts à toutes les assistantes maternelles du territoire des Cheires

Un « planning des activités », information sur les différents temps du Relais, est envoyé à chaque assistante maternelle du Territoire. Il est « visible » sur le site de la Communauté des communes des Cheires (www.les-cheires.com)



Ateliers sur inscription	Dates et horaires	Le lieu
Lundi	Le 1er et 3ème du mois de 10h00 à 11h30 Le 2ème du mois de 9h00 à 10h00 Le 4ème du mois 9h45 à 11h15	AYDAT (garderie périscolaire) LE CREST (école maternelle) CHANONAT (école maternelle)
Mardi	- 8h45 à 10h00 - 10h15 à 11h30	ST AMANT TALLENDE
Jeudi	De 9h30 à 11h00	ST AMANT TALLENDE
Vendredi	- 8h45 à 10h00 - 10h15 à 11h30	ST AMANT TALLENDE

Les permanences d'information :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30 à 13h	12h à 13h	11h30 à 12h30	12h à 13h
13h30 à 16h30	14h à 18h	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30

Contact : Mme Anne-Cécile SAULZE, responsable du Relais
Structure petite enfance LES CHEIR'UBINS 8, rue du Montel
63450 SAINT AMANT TALLENDE
TEL. : 04.73.39.34.75 Mail : RAM@les-cheires.com



Naissances

Valdivinos Luce, Chanonat, le 13 décembre
Bouchaud Léo, Chanonat, le 24 janvier

Décès

Mireille Lefour épouse Menard, Jussat, Le 12 décembre
Marie-Thérèse Brunel épouse Fayolle, Chanonat, le 23 décembre
Jean-Claude Albert, Chanonat, le 3 janvier
Bernard Chapad, Chanonat, le 2 mars

Mariage

Gérald Renaud et Corinne Larcher, Jussat, le 16 février

Un avant goût d'été

*Anse Source d'Argent,
La Digue - Seychelles*

Les Nouvelles de Chanonat

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant

Mis en page par la municipalité